Informations sur les nouveaux accès aux salles et aux vestiaires du Centre Sportif de Blocry

Une grande partie des salles et des vestiaires ont été munies de lecteur de badge et de clavier numérique.
Un mode d'emploi est apposé près des portes actuellement mises en service.

Vous pouvez accéder aux salles que vous avez réservées soit avec des badges soit avec des codes, soit avec les deux et dans un avenir que nous espérons proche aux vestiaires réservés.

Avantages de ce nouveau système :

- plus de file à la réception pour prendre une clef ou la rendre
- vous ne devrez plus déposer une pièce d'identité en échange d'une clef
- plus de risque de perte
- un seul moyen pour ouvrir toutes vos salles/terrains et vestiaires réservés

Comment acquérir les codes et/ou badges :

- Si vous désirez avoir un ou plusieurs badges, merci d'en faire la demande à Mme Graff par mail (reservation@blocry.be). Ces badges vous seront facturés (5,00 euros pièce) et remboursés intégralement lorsque vous nous les rendrez.
- Afin de choisir vos codes vous devez accéder via internet à vos données.
http://client.csblocry.be.
Cette procédure est gratuite. Vous devez simplement connaître votre numéro de client 100… et le mail qui est rattaché.

Vous pouvez avoir plusieurs codes d'accès. Ceux-ci doivent répondre à quatre critères impératifs :
1) Les codes d'accès sont exclusivement numériques
2) Le premier chiffre doit être '0' , pour chaque code.
3) Un code ne peut pas déjà être utilisé par un autre utilisateur du centre sportif
4) Un code ne peut pas être un nombre inférieur à 5 chiffres

Vous pouvez attribuer un code personnel que vous gardez secret, et un ou plusieurs codes secondaires, que vous communiquez à d'autres membres de votre club ou association , leur permettant ainsi d'accéder aux salles et vestiaires que vous avez réservés. Vous pouvez ainsi révoquer ces codes secondaires à tout moment.

Les codes d'accès ci-indiqués sont les codes **« clients »** permettant d'accéder à n'importe quelle salle ou à n'importe quel vestiaire **que vous avez réservé** pour une certaine plage horaire (chaque réservation reçoit également un code, qui pourra être utilisé uniquement pour la salle et le vestiaire de cette réservation).
Il suffit de taper le code sur le boitier de la salle que vous avez réservée (à l'heure pile) et de terminer par le #

Mode de fonctionnement :

- le code ou le badge vous permet d'accéder à votre salle à l'heure « exacte » à laquelle elle est réservée
- le code ou le badge vous permet d'accéder à votre vestiaire 15 minutes avant l'heure de la réservation de la salle et 30 minutes après la réservation de la salle

Par exemple « club Blocry « utilisateur 100999 a deux badges et deux codes.
Il a réservé pour toute l'année (sauf pendant les vacances scolaires) le lundi la salle B2 de 19h à 20h et a deux vestiaires pour cette salle le 12A et le 12B.

Les lundi 14/10, 21/10 avec le badge ou le code d'accès, le club « Blocry » pourra ouvrir sa salle à partir de 19h pile (et jusque 20h bien entendu) et accéder à ses vestiaires de 18h45 pile à 20h30 pile.

Le lundi 28/10 (Toussaint) aucune réservation pour le « club blocry », badges et codes n'ouvrent ni la salle B2 ni les vestiaires.

Vous êtes responsable de l'utilisation de vos codes d'accès et de vos badges.
Si vous égarez un badge, merci de nous le signaler dans les meilleurs délais afin que nous le désactivions.
Dans un souci de sécurité, notre système enregistre les entrées et sorties dans les salles et vestiaires, en y associant le code ou le badge utilisé.

Vous pouvez prendre contact avec Mme Graff (reservation@blocry.be) (010/48 38 41) si vous avez des questions à ce sujet.

LLN le 15/10/2013.



La sécurité pour tous au Complexe Sportif de Blocry

« La prévention c'est aussi l'ACTION : J'agis pour ma sécurité ! J'agis pour ta sécurité ! »

Maintenir les dispositifs de sécurité en état.

Le Complexe Sportif de Blocry est un établissement ouvert au public, c'est un immense paquebot où se côtoyent sportifs, travailleurs et visiteurs, jeunes et moins jeunes. Les dispositifs de sécurités couvrent l'ensemble des installations. Ils sont surveillés et entretenus régulièrement. Citons parmi ces dispositifs de sécurité : les extincteurs, les dévidoirs muraux, les portes coupe-feu, les détecteurs, les caméras, les portes de secours,…
Malgré tous les efforts de la Direction du Complexe Sportif de Blocry, un facteur reste difficilement maitrisable par elle : les incivilités face à ces équipements. On entend ici par incivilités : la dégradation volontaire ou non de ces accessoires. L'extincteur n'est pas un porte-manteau, tout comme la sortie de secours n'est pas l'endroit idéal pour entreposer les sacs et les survêtements.
Dans ce contexte, nous demanderons à chacun d'entre vous, sportifs, travailleurs, visiteurs, de nous aider dans notre démarche sécuritaire. Laissons, en tout temps et en toutes circonstances, l'accès dégagé à ces équipements.

L'appel au secours au Blocry

En un seul mot : *Réceptionniste*

Nos réceptionnistes disposent d'une procédure d'appel et de gestion pour l'arrivée des secours. Cette procédure a fait ses preuves depuis de nombreuses années et doit être privilégiée à tout autre mode d'appel.

Réception Centre : 010/483 848
Réception Piscines : 010/483 858

De plus, en différents endroits du Complexe Sportif de Blocry, des téléphones d'urgences sont à la disposition de tous. Les touches « réception » et « secours » vous mettront directement en contact avec le réceptionniste le plus proche.

Position Latérale de Sécurité (PLS)

Mettre une victime en position latérale de sécurité, c'est la coucher sur le côté, avec un bras et une jambe pliés.

Les voies aériennes doivent être aussi dégagées que possible. Cette position tend à faciliter la respiration et empêche la victime de s'étouffer dans son vomi.



Cependant, si vous pensez que la victime est blessée à la colonne, vous ne devez **surtout pas** le mettre en position latérale de sécurité. Ce geste pourrait l'handicaper à vie, voir la tuer.

Actions prochainement planifiées influençant la sécurité :

Du … au …	*Détail*
Septembre – Octobre	Pas de perturbation majeure prévue .



Plan Interne d'Urgence

Centre Sportif de Blocry

Place des Sports, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve



Doit prendre connaissance de ce document :

1. **Tout le personnel du Complexe Sportif de Blocry.**
2. **Les services de secours et les services de police.**
3. **Tout le personnel d'encadrement d'activités sur le Complexe Sportif de Blocry.**

Contenu :

- **Consignes générales de premiers secours et d'évacuation – Centre Sportif du Complexe Sportif de Blocry**
- **Procédure d'urgence – Centre Sportif du Complexe Sportif de Blocry**
- **Plan d'ensemble – Centre Sportif du Complexe Sportif de Blocry**

Ce Plan Interne d'Urgence annule et remplace toutes les notes et procédures précédentes en ce qui concerne les mesures d'urgence, de secours et d'évacuation dans les installations du Complexe Sportif de Blocry.

Mise à jour le 06 septembre 2013

Avis à toutes et à tous,

Vu la complexité des installations et des activités présentes sur le site du Centre Sportif de Blocry, il est difficile de répertorier l'ensemble des situations qui pourraient s'y présenter.

Ce plan interne d'urgence établira les lignes conductrices des actions à prendre en situation de crise mais chacun devra agir au mieux des intérêts de tous au moment opportun. En effet, un incendie dans la chaufferie ne sera pas traité exactement comme un départ de feu au niveau de GSA ou un départ de feu au niveau de l'abri sur la piste d'athlétisme. Cependant, les actions à entreprendre : analyse, actions et appels seront identiques.

C'est pourquoi, à la lecture de ces quelques pages, chacun devra, en fonction des cas qu'il a déjà vécus, s'imaginer la réaction dans telle ou telle situation. Cette gymnastique cérébrale est une première prise de conscience de l'éventualité d'un incident ou d'un accident.

Un échange de ces réflexions avec ses collègues, la hiérarchie, et le conseiller en prévention pourront amener à l'adaptation, la modification de ce plan interne d'urgence.

Mais en règle générale, souvenez-vous que si vous gardez votre calme et votre sang-froid, vous pourrez surmonter une majorité des situations qui se présenteront.

Consignes générales de premiers secours et d'évacuation
Centre Sportif de Blocry

En cas d'accident grave, de noyade aux thermes :

1. **Ne jamais se mettre en danger**
2. **Mettre la victime hors de danger et donner les premiers secours**
3. **Alerter immédiatement le(s) réceptionniste(s) au moyen du bouton d'urgence « secours » sur le téléphone ou au 010/483 848 ou en personne**

Pour les autres cas : (blessures bénignes)

1. **Prévenir le surveillant de salles et le(s) réceptionniste(s) 010/483 848**



En cas de suspicion d'alerte à la bombe, de fuite de gaz :

1. **Alerter immédiatement le(s) réceptionniste(s) au moyen du bouton d'urgence « secours » sur le téléphone ou au 010/483 848 ou en personne ou via le bouton poussoir d'alerte**

En cas d'incendie :

1. **Alerter immédiatement le(s) réceptionniste(s) au moyen du bouton d'urgence « secours » sur le téléphone ou au 010/483 848 ou en personne ou via le bouton poussoir d'alerte**
2. **Utiliser le matériel de lutte contre l'incendie si le feu est maîtrisable.**

Ne prenez pas de risques inutiles




En cas d'évacuation :

1. **Suivre les indications données via le haut-parleur**
2. **Rejoindre l'issue de secours la plus proche ou le point de rassemblement (Piste d'athlétisme), en suivant le marquage**

Ne pas utiliser l'ascenseur






Liste des numéros utiles

Numéro d'appel interne de la réception :	**010/483 848**
Services de secours (pompiers et ambulances)	**112**
Police	**101**
Croix-rouge	**105**
Centre anti-poison	**070 – 245 245**
Centre des grands brûlés	**02 – 268 62 00**

Plan d'ensemble – Centre Sportif de Blocry

